

Réf: Dossier 355274

Avis de constitution

SOCIETE « GROUP VIVACE AUTO PRO » en abrégé « GV AUTO PRO »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY, Abatta  
nord 2ème extension, LOT : 23 – ILOT : 3, Lot 23, Ilot 3

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/08/2024 , et enregistrés le 17/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUP VIVACE AUTO PRO » en  
abrégé « GV AUTO PRO »

Objet : Mécanique générale ;  
Climatisation ;  
Programmation ;  
Tôlerie ;  
Peinture ;  
Formation ;  
Services et prestations diverses

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY, Abatta  
nord 2ème extension, LOT : 23 – ILOT : 3, Lot 23, Ilot 3

Dirigeant(s) M YOUGBARE NOM-WENDE BERNARDIN  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-12245 du 27/11/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Pour Avis

Le CEPICI

